



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9003^e séance

Jeudi 24 mars 2022, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis)

Membres :

Albanie	M ^{me} Dautllari
Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Dai Bing
États-Unis d'Amérique	M. Mills
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M. de Rivière
Gabon	M ^{me} Oye
Ghana	M. Anyanah
Inde	M. Raguttahalli
Irlande	M. Gallagher
Kenya	M. Kimani
Mexique	M ^{me} Buenrostro Massieu
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

La Présidente (*parle en arabe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République islamique d'Iran, de la République arabe syrienne et de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie ; M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence ; et S. E. M. Hossam Zaki, Secrétaire général adjoint de la Ligue des États arabes.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Pedersen.

M. Pedersen (*parle en anglais*) : Je m'adresse aujourd'hui au Conseil de sécurité depuis Genève, à l'issue du quatrième jour de la septième session de l'organe restreint de la Commission constitutionnelle syrienne. La Commission se réunit depuis lundi et conclura cette session par un cinquième et dernier jour de réunion demain, vendredi.

Avant que la Commission n'entame ses travaux cette semaine, j'ai rappelé que la Syrie restait une des crises les plus graves au monde et qu'il était clairement nécessaire d'avancer vers une solution politique, conformément à la résolution 2254 (2015). Le conflit ayant franchi ce mois-ci le triste cap des 11 années, et les besoins du peuple syrien qui souffre depuis si longtemps étant de plus en plus importants, j'ai exhorté les membres de la Commission à travailler cette semaine avec le sérieux et l'esprit de compromis qu'imposait la situation.

Cette semaine, les membres de la Commission ont discuté des projets de texte constitutionnel relatifs à quatre titres des principes de la constitution, qui sont les suivants : les fondamentaux de la gouvernance, l'identité de l'État, les symboles de l'État, et la réglementation et les fonctions des pouvoirs publics. Aujourd'hui, ils discutent du dernier titre. Ce sont des sujets importants, et les délibérations – comme on peut s'en douter – n'ont pas été faciles.

Nous sommes maintenant à un moment décisif de cette semaine de discussions. Conformément à l'accord entre les Coprésidents ayant permis la convocation de cette session, les délégations doivent soumettre des révisions pour refléter le contenu des discussions, révisions qui seront ensuite débattues par les membres de la Commission demain.

Nous verrons donc si les prochaines 24 heures contribuent à nous faire avancer. Les divergences sont importantes, mais il est possible de trouver des points de convergence à condition d'en avoir la volonté, et de progresser à partir de là. Toutes les délégations doivent fournir des efforts sérieux afin de commencer à rapprocher les positions. Cela suppose d'accepter certains aspects des points soulevés par d'autres délégations et d'envisager des formulations de compromis qui pourraient, à terme, recueillir l'adhésion au sein de la Commission, conformément à ses procédures en matière de prise de décisions. Un effort d'élaboration de la constitution qui commence réellement à explorer les compromis possibles pourrait concourir à renforcer la confiance dans le processus, chose qui fait cruellement défaut à l'heure actuelle entre les Syriens.

En ce qui concerne la situation sur le terrain, Martin Griffiths parlera au Conseil de l'augmentation des besoins humanitaires et des effets que la destruction d'une si grande partie du pays et l'effondrement de l'économie syrienne continuent d'avoir sur la population. J'exhorte toutes les parties concernées à prendre des mesures pour inverser ces tendances négatives, à élargir la portée des opérations d'aide transfrontières et à travers les lignes de front, et à accentuer les efforts visant à assurer un relèvement rapide et à renforcer la résilience.

Au-delà de la sphère humanitaire, beaucoup d'autres efforts pourraient être entrepris pour renforcer la confiance, et je continue d'y réfléchir avec tous les acteurs. Après tout, il est clair qu'aucun acteur ou groupe d'acteurs existant en Syrie ne peut à lui seul déterminer l'issue de ce conflit. Une solution militaire est illusoire. Elle l'a toujours été, mais c'est maintenant une évidence pour tout le monde.

Les lignes de front n'ont pas évolué depuis deux ans. Pourtant, au cours du mois écoulé, la violence s'est poursuivie entre les divers acteurs syriens, deux groupes terroristes désignés en tant que tels et cinq armées étrangères. Avec des lignes de front gelées, il y a tout lieu d'essayer une désescalade militaire et d'œuvrer à un véritable cessez-le-feu à l'échelle nationale. De même,

alors que les groupes terroristes désignés constituent toujours une menace, les parties ont un intérêt commun à coopérer entre elles, et le devoir de le faire.

Les Syriens de tous bords continuent d'être touchés par le sort des personnes détenues, enlevées ou portées disparues. Toute tentative crédible de renforcer la confiance doit comprendre des mesures sérieuses pour avancer dans le règlement de cette question, qui est une de mes priorités depuis le début et qui le restera.

Bien davantage pourrait également être fait par le Gouvernement syrien, d'une part, et les acteurs extérieurs, d'autre part, pour répondre aux préoccupations très réelles qu'expriment les réfugiés syriens et les personnes déplacées – des préoccupations qui constituent les principaux obstacles à leur retour : la sûreté et la sécurité ; le manque de moyens de subsistance et de possibilités d'emploi ; le manque de logements adéquats et les préoccupations concernant les droits au logement, les droits fonciers et les droits de propriété ; l'astreinte au service militaire ; et l'insuffisance des services de base.

J'estime que dans des domaines tels que ceux-ci, et probablement dans d'autres, il devrait être possible de définir des mesures concrètes, réciproques et vérifiables qui pourraient être prises en parallèle et faire évoluer les dynamiques du conflit, et de réfléchir par la même occasion à la manière dont le processus politique pourrait être élargi pour aborder toutes les questions consignées dans la résolution 2254 (2015).

On m'a déjà fait part de quelques idées, et je continue d'en creuser d'autres. Il importe d'approfondir la discussion, et je poursuivrai les consultations dans cette optique. La diplomatie internationale constructive qui est nécessaire pour appuyer ces efforts a été compliquée par l'aggravation récente des tensions internationales, mais je poursuivrai mes efforts à cet égard.

Il convient également de rappeler que le conflit syrien a des répercussions sur la situation régionale. Je me réjouis que le Conseil s'apprête à entendre aujourd'hui un exposé du Secrétaire général adjoint de la Ligue des États arabes, Hossam Zaki. La contribution régionale et l'appui des acteurs régionaux aux efforts dirigés par l'ONU en vue de faciliter un règlement politique seront essentiels, tout comme les contributions de nombreux autres acteurs internationaux. C'est pourquoi je continue de mener de larges consultations. Au cours du mois écoulé, j'ai tenu des consultations à Genève avec les envoyés de plusieurs États, je suis allé à Washington pour présenter un exposé aux représentants d'un certain

nombre d'États réunis sous les auspices de l'ONU, et je me suis rendu à Antalya, en Turquie, où j'ai pu rencontrer les Ministres des affaires étrangères de la Turquie et de la Russie, entre autres interlocuteurs.

Je continue également d'organiser de vastes consultations avec les Syriens dans le cadre de mon mandat, et j'attache une grande importance aux points de vues et aux contributions que je reçois. Le Comité consultatif des femmes syriennes s'est réuni il y a 10 jours en dehors de Genève, et il continue de me faire part de son opinion et de ses idées concernant le processus politique. Les membres du Comité m'ont présenté une vision tenant compte des questions de genre et ont mis en avant des moyens de garantir que les aspirations de tous les Syriens sont prises en compte tandis que le processus politique se poursuit. Je salue leur volonté d'aborder les questions difficiles.

Au début du mois, nous avons également convoqué à Genève les groupes de travail thématiques du Bureau d'aide à la société civile pour évoquer les questions de l'espace et des valeurs civiques, ainsi que les perspectives économiques, de relèvement et de développement. Les participants ne demandaient qu'à appuyer nos efforts en faveur d'un processus politique fonctionnel pour appliquer la résolution 2254 (2015). Un grand nombre d'entre eux participent à des projets de consolidation de la paix locaux pour promouvoir une société fondée sur les valeurs civiques communes de participation, de pluralité, d'égalité, de non-violence et de respect des droits et des libertés. Ils ont exprimé leur désarroi face à la situation économique, qui nourrit l'économie de guerre, et appelé les donateurs à ne pas oublier la Syrie et à investir dans des initiatives de relèvement rapide.

Pour conclure, je tiens à souligner une fois de plus que je continue de compter sur tous les membres du Conseil de sécurité pour appuyer mes efforts, entrepris dans le cadre de mon mandat, pour faire appliquer la résolution 2254 (2015), rétablir la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie, et permettre au peuple syrien de réaliser ses aspirations légitimes.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je remercie M. Pedersen de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Il y a 11 ans ce mois-ci que le peuple syrien est victime de la guerre, de la destruction et de la crise humanitaire. Une telle dévastation a peu d'éléments de comparaison dans l'histoire récente.

Plus de 350 000 personnes ont été tuées et près de 14 millions de personnes ont dû quitter leurs maisons. Les services de base ont été détruits. Cinq millions d'enfants nés depuis le début du conflit n'ont jamais rien connu d'autre que les épreuves et la guerre. Ce sont là des chiffres terribles, qui donnent à réfléchir.

Des civils continuent d'être tués ou blessés dans les régions situées le long des lignes de front dans le nord-ouest et le nord-est de la Syrie, alors que, comme l'a dit Geir Pedersen, ces mêmes lignes de front n'ont guère évolué. Rien qu'en février, 18 civils ont été tués dans le nord-ouest de la Syrie, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Nous restons préoccupés par la détérioration des conditions de sécurité dans le camp de Hol, où vivent quelque 56 000 personnes. Les incidents faisant des morts et des blessés, y compris des enfants, se poursuivent, comme nous l'avons déjà mentionné dans cette salle. La protection des résidents des camps, qui sont majoritairement des femmes et des enfants, doit être une priorité absolue. Dans le même temps, nous devons maintenir le caractère civil du camp. Je saisis cette occasion pour appeler une fois de plus au rapatriement de l'ensemble des ressortissants de pays tiers des camps du nord-est de la Syrie.

Tous les mois, la situation des Syriens s'assombrit, ainsi que Geir Pedersen l'a mentionné également. Le mois en cours ne fait pas exception. Comme nous l'avons indiqué ici le mois dernier (voir S/PV.8978), 14,6 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire, soit plus qu'à aucun autre moment depuis le début du conflit. La situation continue d'empirer.

La crise économique accablante continue de pousser les besoins humanitaires vers de nouveaux sommets. Le niveau extrêmement élevé d'insécurité alimentaire – 12 millions de personnes sont considérées comme étant en situation d'insécurité alimentaire – risque de s'aggraver encore. La livre syrienne est au plus bas, ce qui réduit le pouvoir d'achat.

La guerre en Ukraine a fait monter en flèche les cours mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie. Cela devrait avoir des conséquences particulièrement graves pour la région, notamment la Syrie. Or, depuis les cinq derniers mois, les prix des aliments battent déjà un nouveau record régulièrement chaque mois et ne cessent de grimper. Les articles de première nécessité devraient non seulement devenir plus chers, mais également plus rares. Les familles ont de plus en plus de mal à couvrir

leurs dépenses de base avec leurs revenus, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, et la situation ne fait que s'aggraver. Tous ces problèmes exacerbent une situation humanitaire déjà problématique. À ce jour, jusqu'à un enfant sur quatre dans certaines régions souffre d'un retard de croissance, ce qui cause des dommages physiques et cognitifs irréversibles.

Malheureusement, cela aggrave également les préoccupations existantes en matière de protection. Comme dans toute crise, ce sont les personnes vulnérables qui souffrent le plus. Par exemple, et je trouve ces statistiques très frappantes, 71 % des communautés ont signalé des cas de mariage d'enfants et 84 % signalent des cas de recours au travail des enfants. Dans ce contexte, tout en nous concentrant sur les interventions vitales, comme l'a dit M. Pedersen, nous devons également intensifier nos efforts de relèvement rapide. Les populations doivent pouvoir mener une vie digne et envisager une vie meilleure pour elles-mêmes et pour leurs enfants. Nous constatons des efforts positifs en matière de relèvement rapide dans tous les secteurs, de la santé à l'éducation en passant par l'eau et l'assainissement, y compris de la part de vos autorités, Madame la Présidente.

Nous mettons actuellement la dernière main à notre plan de réponse humanitaire pour 2022. Il prévoit le financement de projets à hauteur de 1,1 milliard de dollars, soit un peu plus de 25 % des demandes globales d'aide humanitaire pour la Syrie, qui contribueront au relèvement rapide et à la résilience ; c'est nettement plus que l'année dernière. Le plan prévoit 570 projets axés sur le relèvement rapide et la résilience. Cela couvre, par exemple, 66 % des besoins en matière d'éducation, 45 % des besoins en eau, assainissement et hygiène, et 22 % des besoins en matière de santé. Je suis très satisfait de cet accroissement des programmes relatifs au relèvement rapide et à la résilience. Nous espérons que cela s'accompagnera également d'un financement généreux.

Le déminage est un élément important des programmes de relèvement rapide qui doit être renforcé. Les mines et les engins explosifs ont tué environ 805 personnes en Syrie en 2021 et en ont blessé près de 3 000. L'on estime qu'environ la moitié de la population syrienne vit dans des zones contaminées par des engins explosifs. Il s'agit là aussi d'une statistique choquante. L'accès à l'électricité est également indispensable pour permettre un relèvement rapide. À l'heure actuelle, un tiers des ménages syriens bénéficient de moins de deux heures d'électricité par jour.

Bien entendu, l'accès aux services publics est tout aussi restreint. L'ONU continue de collaborer avec toutes les parties pour garantir que la situation des Syriens ordinaires, que j'ai décrite, ne soit pas exacerbée davantage par les effets involontaires des sanctions.

Nous ne pouvons pas décevoir le peuple syrien ; pourtant, c'est précisément le risque que nous courrons. Il y a deux éléments, sur lesquels je voudrais insister, qui pourraient nous protéger contre ce risque.

Premièrement, comme je l'ai déjà dit, nous avons besoin de financement, en particulier pour ces programmes de relèvement rapide. L'année dernière, notre plan de réponse humanitaire a été financé à hauteur de 46 %, ce qui est en soi relativement satisfaisant, mais le financement a été fourni dans un contexte très sombre. Nous sommes parfaitement conscients de l'augmentation rapide des besoins humanitaires dans le monde, certains étant dus à des conflits d'origine humaine, d'autres à des chocs climatiques ou à des conditions météorologiques extrêmes. Avec l'augmentation des besoins, les besoins de financement explosent. Le contexte est difficile, mais nous ne pouvons pas permettre qu'un financement insuffisant soit la cause de nouvelles difficultés pour les Syriens, en particulier pour leurs enfants.

Deuxièmement, nous devons garantir le plein accès humanitaire aux personnes dans le besoin, où qu'elles se trouvent. Je me fais l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général à maintenir le consensus sur le renouvellement de la résolution 2585 (2021), autorisant l'accès transfrontières pour l'ONU et ses partenaires. Le Conseil agit à l'unisson sur cette question depuis juillet dernier, et j'espère sincèrement, tout comme le Secrétaire général, qu'il conservera ce même esprit de coopération sur cette question.

Nous continuons à travailler avec les parties concernées pour redynamiser l'accès au nord-ouest à travers les lignes de front. Ce n'est pas une tâche facile. J'ai bon espoir qu'avant la fin du mois de mars, nous verrons un autre convoi interinstitutions acheminer de l'aide aux personnes dans le besoin dans cette région. Dans le nord-est, l'ONU doit être en mesure de coordonner la réponse humanitaire depuis l'intérieur du pays, par l'intermédiaire de son centre de Qamichli.

Enfin, aujourd'hui plus que jamais, nous devons agir pour montrer au peuple syrien qu'il n'a pas été oublié, comme il le craint. Nous devons également fournir l'aide dont ces communautés et ces familles ont si urgemment besoin, comme le montrent les statistiques.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Zaki.

M. Zaki (*parle en arabe*) : Le onzième anniversaire de la crise syrienne coïncide avec de graves bouleversements mondiaux, qui exacerbent les difficultés auxquelles sont confrontés la communauté internationale et les projets qu'elle met en place pour répondre aux crises humanitaires. La crise syrienne ne devrait pas être épargnée par cette sombre situation, qui constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales.

Nous continuons à espérer que la diplomatie l'emportera sur les armes et la guerre. Toutefois, nos préoccupations grandissent de jour en jour, compte tenu du nombre croissant de personnes déplacées par la guerre en Ukraine, ce qui ajoute encore aux lourdes responsabilités de la communauté internationale. Il s'agit notamment de faire face aux défis et aux crises humanitaires qui continuent de croître parallèlement aux conflits armés qui s'intensifient dans le monde.

Le conflit syrien a engendré une catastrophe humanitaire qui touche tous les Syriens, où qu'ils se trouvent. La crise a des répercussions intergénérationnelles. Elle se traduit par un nombre croissant de déplacés et de réfugiés, ainsi que par une détérioration de la situation économique et humanitaire, une augmentation de la pauvreté et une détérioration des soins de santé publics causée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la destruction des établissements de soins de santé et les effets des sanctions, qui empêchent ces établissements de s'acquitter de leurs tâches humanitaires élémentaires.

Il est regrettable que 90 % des Syriens vivent aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté et que quelque 12,5 millions d'entre eux souffrent d'insécurité alimentaire. Le conflit a déplacé plus de 12 millions de Syriens, soit environ 50 % de la population. Il s'agit malheureusement d'un cas unique dans notre histoire moderne. Plus de 14 millions de Syriens ont désormais besoin d'une aide humanitaire, sans compter les dizaines de milliers de personnes disparues ou détenues.

La Ligue des États arabes est consciente des graves conséquences de cette crise sur la stabilité du Moyen-Orient et du monde arabe en général. Nous suivons ses répercussions et ses effets douloureux sur les voisins de la Syrie, en particulier ceux qui accueillent des réfugiés syriens, notamment le Liban et la Jordanie.

Ces pays supportent d'énormes charges pour de fournir une aide et des services de base aux Syriens déplacés, alors que leurs infrastructures et leurs secteurs vitaux, en particulier l'éducation et les soins de santé, sont déjà sollicités à l'extrême. Le Liban accueille le plus grand nombre de réfugiés par habitant. La Jordanie a accueilli plus d'un million de Syriens depuis le début du conflit, ce qui alourdit la charge qui pèse déjà sur ce pays aux ressources limitées.

La Ligue des États arabes espère que la sixième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, prévue en mai, permettra d'atténuer la crise humanitaire qui n'a que trop duré et de mobiliser l'appui nécessaire pour les pays qui accueillent des réfugiés syriens.

L'appui aux réfugiés et aux déplacés est une responsabilité partagée de la communauté internationale et des pays d'accueil, sans discrimination fondée sur la couleur de peau, la race ou la religion, comme nous l'avons malheureusement constaté récemment. Les réfugiés et les déplacés du fait d'un conflit armé sont avant tout des êtres humains, dont la vie s'est effondrée sans qu'ils y soient pour quelque chose. Prendre soin d'eux, être solidaires avec eux et les aider sont des responsabilités fondamentales de l'ensemble de la communauté internationale. Nous espérons que toutes les parties prenantes joueront leur rôle à cet égard.

Le Conseil de la Ligue des États arabes, réuni au niveau des ministres des affaires étrangères, a adopté, le 9 mars dernier, une décision sur la crise syrienne. Les éléments les plus saillants de cette décision, qui constitue la base de la position arabe sur la crise humanitaire en Syrie, sont les suivants.

Premièrement, la région arabe est de plus en plus préoccupée par la détérioration de la situation humanitaire et par les possibles conséquences catastrophiques de poursuite de la violence dans certaines régions en Syrie, malgré la stabilité des lignes de front dans le nord-ouest et le nord-est du pays au cours des 20 derniers mois.

Il convient d'assurer la stabilité et de remédier à l'insécurité, ainsi qu'aux assassinats et au trafic de drogue, notamment dans le sud de la Syrie, afin de permettre aux réfugiés de rentrer volontairement chez eux et de mettre un terme à la détérioration de la situation dans cette région.

Deuxièmement, des préoccupations légitimes ont été exprimées quant à la dégradation de la situation humanitaire dans les camps de Hol et de Roukban.

Les parties prenantes internationales et syriennes sont appelées à honorer leurs responsabilités et à permettre l'acheminement en toute sécurité de l'aide humanitaire en Syrie, tout en veillant au retour de tous les résidents de Roukban dans leur foyer ainsi qu'à l'évacuation et au démantèlement complets du camp.

Troisièmement, il existe des préoccupations réelles et justifiées concernant tout nouvel accord sur le terrain susceptible de menacer l'intégrité territoriale de la Syrie. Nous rejetons catégoriquement toutes les tentatives d'imposer des changements démographiques et de créer une nouvelle réalité sur le terrain en Syrie, ainsi que la poursuite des violations par Israël de l'espace aérien syrien.

Quatrièmement, le Conseil de la Ligue des États arabes a accueilli favorablement la résolution 2585 (2021) sur le renouvellement du mécanisme d'aide humanitaire. Nous appelons les pays donateurs à verser rapidement leurs contributions, comme annoncé lors des précédentes conférences d'annonce de contributions.

Nous sommes réellement préoccupés par les conséquences de la guerre en Ukraine sur la crise syrienne, tant sur le terrain que sur la manière dont le Conseil gère la situation en Syrie. Compte tenu des graves défis auxquels l'ordre mondial est confronté du fait de la guerre en Ukraine, nous soulignons une fois encore que la communauté internationale ne doit pas relâcher ses efforts pour satisfaire les besoins humanitaires urgents et que le Conseil ne doit pas cesser de répondre à la situation humanitaire en raison de considérations politiques.

Par conséquent, la Ligue des États arabes espère que le mécanisme d'aide humanitaire trans-frontière continuera de fonctionner en Syrie et sera renouvelé en juillet sans aucune politisation de cette question. Nous estimons que le renouvellement de la résolution 2585 (2021) est vital pour les millions de Syriens dans le besoin.

Pour conclure, je souligne que la crise humanitaire en Syrie ne pourra être réglée qu'au moyen d'un règlement politique global fondé sur la mise en œuvre intégrale de la résolution 2254 (2015), d'une manière qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien à décider librement de son avenir. Une solution politique est le seul moyen de mettre fin au conflit et de créer un environnement sûr et neutre propice au retour librement consenti, en toute sécurité et dans la dignité de millions de déplacés et de réfugiés.

Dans ce contexte, la Ligue des États arabes renouvelle son appui aux efforts déployés par M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, et nous nous engageons à continuer de coopérer avec lui.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je remercie M. Zaki de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je prononce cette déclaration au nom des corédacteurs sur le dossier humanitaire syrien, la Norvège et l'Irlande.

Nous remercions les intervenants, l'Envoyé spécial Pedersen, le Secrétaire général adjoint Griffiths et le Secrétaire général adjoint Zaki, de leurs exposés qui ne prêtent guère à l'optimisme sur la situation humanitaire en Syrie.

Le cap des 11 années de conflit, de pertes en vies humaines et de désespoir en Syrie représente un jalon tragique marqué par la détérioration continue de la situation humanitaire. La maladie à coronavirus (COVID-19), la crise économique et la sécheresse alimentent la souffrance, à quoi s'ajoute la hausse des prix des denrées alimentaires. Douze millions de personnes en Syrie sont en situation d'insécurité alimentaire. Les familles se heurtent à un dilemme impensable : acheter de quoi se nourrir ou acheter de quoi se chauffer pour résister au froid de l'hiver.

Le nombre de réfugiés, de déplacés et de personnes ayant besoin d'une aide vitale est toujours aussi élevé et scandaleux. Derrière les chiffres se cachent des pères, des mères et des millions d'enfants innocents qui n'ont jamais connu autre chose que le conflit. Les stratégies d'adaptation néfastes, telles que les mariages d'enfants, les mariages précoces ou forcés, se multiplient. Au lieu d'aller à l'école, de nombreux enfants sont contraints de travailler. Trois millions d'enfants ne sont pas scolarisés ce mois-ci, un chiffre pharamineux. Les enfants paient le plus lourd tribut dans ce conflit.

Alors que des millions de Syriens ont trouvé refuge dans les pays voisins, que nous remercions au passage de leur généreuse hospitalité pendant toutes ces années, plus de 14,6 millions de personnes restées en Syrie ont besoin d'une aide humanitaire et d'une protection. Elles ont besoin de vivres, d'eau, de services de santé, d'électricité, de logements, de services éducatifs et d'emplois.

Nous devons utiliser tous les dispositifs possibles pour atteindre toutes les personnes ayant des besoins humanitaires en Syrie. Pour les millions de personnes vivant dans le nord-ouest du pays, le mécanisme humanitaire transfrontière reste une bouée de sauvetage indispensable et permet de fournir des denrées alimentaires, des soins médicaux et des abris. Le mécanisme humanitaire transfrontière est un outil irremplaçable pour assurer l'acheminement fiable de l'aide humanitaire à grande échelle, mois après mois. C'est également la méthode qui garantit le mieux le suivi et la transparence.

Les besoins sont immenses, et l'impératif humanitaire doit être au cœur de notre action. C'est pourquoi nous appuyons le plan semestriel de l'ONU pour la livraison de l'aide humanitaire à travers les lignes de front dans le nord-ouest du pays. Nous exhortons toutes les parties à faciliter l'accès et à contribuer aux progrès accomplis dans l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front. Nous saisissons également cette occasion pour féliciter les organisations humanitaires, aussi bien internationales que locales, qui restent sur place et assurent l'acheminement de l'aide dans toute la Syrie, en dépit des circonstances extrêmement difficiles. Nous demandons à toutes les parties de permettre et faciliter un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave aux personnes dans le besoin.

Les violences se poursuivent, notamment les frappes aériennes, les bombardements et les meurtres et mutilations de civils. Les civils et les infrastructures civiles doivent être protégés conformément au droit international humanitaire. Pourtant, depuis le début du conflit, 751 attaques auraient été commises contre des établissements scolaires et leur personnel. Ces attaques sont clairement contraires à la résolution 2601 (2021) sur la protection de l'éducation en période de conflit armé, qui a été adoptée à l'unanimité par le Conseil.

Enfin, 11 années plus tard, nous devons continuer de nous tenir aux côtés du peuple syrien pour surmonter cette situation désespérée. Notre objectif principal doit être de protéger et d'aider le peuple syrien. Nous saluons et appuyons l'accent accru mis sur le relèvement rapide dans les programmes humanitaires. Tout en continuant de répondre aux besoins humanitaires immédiats, nous réaffirmons que seul un processus politique crédible permettra au peuple syrien de reprendre son avenir en main. Nous appelons tous les membres du Conseil à apporter leur concours à cette fin. Le peuple syrien a suffisamment souffert.

Je vais maintenant faire une déclaration à titre national sur la situation politique.

Onze années, c'est 11 années de trop pendant lesquelles la vie du peuple syrien a été bouleversée et son avenir mis en suspens. Nous exhortons toutes les parties, tant syriennes qu'extérieures, à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour trouver une solution politique durable à cette guerre. La résolution 2254 (2015) doit être pleinement mise en œuvre.

La Norvège continuera d'appuyer le processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, et nous jugeons encourageante la tenue, cette semaine, de la septième session de négociations de la Commission constitutionnelle. Nous appelons tous les participants à y contribuer de manière constructive et de bonne foi et en faisant preuve de souplesse afin d'obtenir des résultats concrets et d'avancer sur la réforme de la Constitution, qui est un élément important du processus politique.

Nous nous félicitons également des consultations de l'Envoyé spécial avec le Comité consultatif des femmes syriennes et le Bureau d'aide à la société civile, et insistons sur le rôle important qu'ils jouent. En outre, nous réaffirmons notre appui à l'approche progressive adoptée par l'Envoyé spécial pour amener toutes les parties à définir et à prendre des mesures réciproques en vue d'une solution politique.

Je voudrais aussi appeler l'attention sur la question des personnes portées disparues ou illégalement privées de leur liberté. En Syrie, ces deux situations sont inextricablement liées, et la détention arbitraire est un phénomène très répandu. Tant de Syriens sont personnellement touchés par le nombre incalculable de personnes portées disparues et détenues et ne savent pas ce qu'il est advenu de leurs proches. Des progrès sur cette question sont impératifs. Nous demandons à toutes les parties de permettre aux acteurs humanitaires, tels que le Comité international de la Croix-Rouge, de se rendre dans les centres de détention et de mener à bien leur travail important afin d'informer les familles des victimes.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer la détermination de la Norvège à lutter contre Daech. Nous avons pu le constater ces derniers mois, ce groupe est toujours actif et représente une menace réelle. L'absence de solution politique lui permet de poursuivre ses activités. Nous ne devons pas laisser Daech tirer parti de la situation pour consolider davantage sa position.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, le Chef du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), M. Martin Griffiths, et le Secrétaire général adjoint de la Ligue des États arabes, M. Hossam Zaki, d'avoir partagé avec nous leurs vues.

Nous saluons le début des travaux de la septième session de l'organe restreint de la Commission constitutionnelle, le 21 mars à Genève. Nous restons convaincus qu'il n'y a pas d'autre solution que de faire avancer le processus de règlement politique dirigé et contrôlé par les Syriens sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, sans ingérence extérieure ni imposition de délais artificiels, dans le strict respect de la résolution 2254 (2015). À cet égard, nous espérons que les réserves d'ordre méthodologique n'empêcheront pas la réussite de cette session de la Commission constitutionnelle et que les travaux seront principalement axés sur le dialogue entre les délégations syriennes et leur volonté de parvenir à un consensus sur la réforme constitutionnelle. Nous demandons à Geir Pedersen de mettre l'accent sur ce point précis et de ne pas se laisser distraire par d'autres initiatives.

Il est encore plus important aujourd'hui de réaliser des progrès sur le volet politique, car la situation sur le terrain reste tendue et potentiellement explosive. Les principales menaces pour la sécurité en Syrie et pour l'ensemble de la région sont liées à la recrudescence des activités des terroristes qui ont trouvé refuge dans les territoires non contrôlés par Damas, à Edleb, à l'est de l'Euphrate et à Tanf. La seule façon de régler ce problème est de continuer à lutter sans compromis contre les groupes terroristes internationalement reconnus, principalement Daech et Hay'at Tahrir el-Cham, et de mettre fin à la présence militaire étrangère illégale qui viole la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne, ainsi qu'aux frappes aériennes arbitraires menées par Israël.

Les causes profondes de cette situation explosive sont liées à la politique de l'Occident, qui continue de faire preuve d'indulgence à l'égard des terroristes pour tenter de les utiliser à leurs propres fins. La dernière manifestation en date des conséquences dangereuses de cette ligne de conduite a été l'attaque terroriste de grande envergure lancée contre la prison de Sinaa à Hassaké. Des avions et des véhicules blindés américains ont été utilisés dans l'opération visant à débarrasser cette prison et les zones urbaines alentour des militants de Daech. Le

peu de cas dont il a été fait des mesures de protection des civils est démontré de manière éloquent par l'exode massif de la population civile de la zone de combat : plus de 45 000 personnes ont quitté la zone, selon l'OCHA.

Bien que Washington décrive sa présence militaire comme une opération antiterroriste, nous n'observons aucune mesure active de sa part pour combattre les terroristes sur place. De plus, selon les informations disponibles, Daech et d'autres extrémistes se trouvant à l'est de l'Euphrate sont transférés vers d'autres zones sensibles, où il est dans l'intérêt des États-Unis de semer le chaos. Il importe également de rappeler que les États-Unis et leurs alliés ont à maintes reprises invoqué le prétexte farfelu de la destruction des armes chimiques pour lancer des frappes massives de missiles et des bombes contre l'infrastructure militaire et industrielle de la République arabe syrienne, en violation du droit international et de la Charte des Nations Unies. C'est apparemment à cela que ressemble l'ordre fondé sur des règles promu par les collègues occidentaux.

Compte tenu de ce qui précède et étant donné que le Secrétaire général de l'ONU a abandonné le langage neutre habituel qui convient à un fonctionnaire international en ce qui concerne la situation en Ukraine, nous demandons à M. Guterres d'être cohérent et de nous dire si, à son avis, la présence des forces américaines et autres en Syrie est conforme à la Charte des Nations Unies. Nous attendons de lui qu'il nomme publiquement les entités qui occupent illégalement le territoire syrien, principalement à Tanf, et qu'il indique qui est responsable de la situation actuelle dans les camps de déplacés qui échappent au contrôle de Damas. Faute de quoi, nous considérerons son silence comme une manifestation flagrante de la politique de deux poids, deux mesures.

Nous voulons également rappeler au Secrétaire général que nous n'avons jamais entendu son avis sur les bombardements effectués par les États-Unis à Raqqa, Hajin et Baghouz. Selon les données de l'ONU, aucune installation médicale à Raqqa n'a été épargnée par les combats. Au moins 80 personnes, principalement des femmes et des enfants, ont été tuées dans le bombardement de Baghouz. Après l'émoi dont il a fait preuve dans son évaluation de ce qui se passe en Ukraine, évaluation qui a été faite sur la base d'informations non vérifiées, voire invérifiables, le Chef de l'ONU doit tout simplement appeler un chat un chat, notamment en ce qui concerne l'occupation actuelle du territoire syrien par les États-Unis, d'après les informations confirmées par les organismes internationaux.

Sur le plan humanitaire, nous partageons l'avis de M. Griffiths, à savoir que chaque année, la communauté internationale délaisse de plus en plus les Syriens. L'application de la résolution 2585 (2021), qui était censée accroître l'aide humanitaire globale en Syrie, est au point mort. Les convois qui devaient traverser les lignes de front d'Alep à Sarmada ont été bloqués par des militants à Edleb. Dans le même temps, selon les informations que nous recevons, les combattants du Front el-Nosra ont déclaré ouvertement qu'ils ne laisseraient pas passer les convois internes qui doivent acheminer de l'aide à environ 43 000 personnes dans le besoin, avant la prochaine reconduction du mécanisme transfrontière en juillet, qu'ils sont, pour une raison ou une autre, convaincus de voir se produire.

Il n'y a pas non plus d'accès aux trois autres zones d'opération turques. Même les vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19) ne peuvent pas y être livrés. Tout cela s'accompagne d'une tentative de la part de nos collègues occidentaux de lier les obligations qui incombent aux États Membres en vertu de la résolution 2585 (2021), adoptée à l'unanimité, à des conditions politiques préalables. Parallèlement à la politisation de l'aide humanitaire, les Européens et les États-Unis continuent d'asphyxier la Syrie avec des sanctions unilatérales, qui ont des effets catastrophiques sur la situation humanitaire et entravent considérablement les efforts des organisations spécialisées, notamment à cause de l'effet paralysant et d'un respect excessif des règles par les banques, les assureurs et les opérateurs économiques. Encore une fois, n'avons-nous pas décidé qu'utiliser la famine comme méthode de guerre est inacceptable et contraire au droit international humanitaire ?

Nous ne devons pas non plus perdre de vue la tâche qui reste à l'ordre du jour, à savoir aider les personnes déplacées en Syrie et faciliter le retour des réfugiés. Les pays d'accueil, le Liban, la Jordanie et la Turquie, ne cachent pas que leur capacité d'accueillir de nouveaux réfugiés est limitée. Pour notre part, nous considérons qu'il faut garantir le droit fondamental des réfugiés au retour, tel que prévu par la résolution 2254 (2015), à la stricte condition de coordonner ces efforts avec Damas.

Comme nous le savons tous, le mandat du mécanisme transfrontière expire cet été. Une seule des dispositions de la résolution 2585 (2021) est appliquée à ce jour : les livraisons d'aide transfrontière. Il semble que personne n'a l'intention d'appliquer les autres dispositions. Dans le même temps, Damas a montré qu'il était tout à fait possible d'acheminer de l'aide à Edleb

à travers les lignes de front et que l'aide humanitaire pouvait donc parvenir à la population civile directement depuis le territoire de la République arabe syrienne. Nous exhortons les membres du Conseil à ne pas oublier ce point et à ne pas s'attendre à ce que nous fermions les yeux sur la non-application des dispositions de la résolution 2585 (2021), qui est de plus en plus flagrante.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen, le Secrétaire général adjoint Griffiths et le Secrétaire général adjoint Zaki de leurs exposés.

Onze ans après le début du soulèvement syrien et le déclenchement de la guerre brutale que le régime d'Al-Assad mène contre le peuple syrien, certains membres du Conseil de sécurité veulent passer à autre chose, arguant que le Conseil consacre trop de temps à cette question. Ce serait une terrible erreur. La Syrie compte toujours parmi les crises humanitaires les plus importantes et les plus complexes au monde. Nous continuons d'observer un conflit ouvert et des déplacements forcés. Si certains pays veulent prétendre que le conflit est terminé, le peuple syrien, lui, sait mieux que quiconque que ça n'est malheureusement pas possible.

Alors je vais être clair : les États-Unis ne normaliseront pas leurs relations avec le régime d'Al-Assad et nous invitons instamment les États qui ont déjà noué des contacts, ou qui envisagent de le faire, à mesurer soigneusement les atrocités effroyables qu'a commises Al-Assad contre les Syriens au cours de la décennie écoulée, ainsi que les efforts que continue de déployer le régime pour empêcher une grande partie du pays d'avoir accès à l'aide humanitaire et à la sécurité.

Je voudrais me concentrer aujourd'hui sur trois aspects du conflit en Syrie : l'exigence d'une mobilisation politique concertée de toutes les parties, l'importance d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale et la nécessité de réautoriser et d'étendre le mécanisme humanitaire transfrontière pour remédier à la situation humanitaire désastreuse.

Premièrement, comme nous l'avons entendu, notre séance a lieu au moment où la Commission constitutionnelle tient sa septième session à Genève. Nous invitons instamment toutes les parties à y prendre part concrètement, constructivement et en toute bonne foi. Nous comptons sur toutes les parties pour proposer demain des projets de texte révisés susceptibles d'aider à trouver un terrain d'entente, plutôt que se présenter avec l'intention de provoquer l'autre camp. Il est temps que

toutes les parties présentent leurs commentaires sur les textes proposés par les uns et les autres. Nous appuyons pleinement l'action menée par l'Envoyé spécial Pedersen pour favoriser les avancées vers une solution politique en Syrie, conformément à la résolution 2254 (2015).

Nous saluons et félicitons également les organisations de la société civile syrienne, notamment les représentants de la société civile à la Commission constitutionnelle, pour leur rôle dans la recherche d'une solution politique. Et, puisque la Commission de la condition de la femme est actuellement en session, nous tenons à saluer de nouveau le travail dont s'acquittent les groupes dirigés par des femmes pour mettre fin à la violence dans leur pays, et nous apprécions à sa juste valeur l'attention qu'ils portent à l'incidence disproportionnée des conflits sur les femmes et les enfants.

Deuxièmement, nous restons préoccupés par la poursuite de la violence en Syrie et renouvelons l'appel à un cessez-le-feu à l'échelle nationale. La Russie a attisé et prolongé le conflit en Syrie en menant des attaques irresponsables contre les civils et les infrastructures. Nous voyons avec horreur la Russie utiliser certaines de ces mêmes tactiques barbares en Ukraine. La désinformation incessante de la Russie, qui consiste notamment à déconsidérer le travail du Conseil de sécurité et à prétendre faussement que d'autres forces seraient responsables de ces attaques cruelles, en Syrie ou en Ukraine, n'a pas la moindre crédibilité. C'est une honte.

Par ailleurs, nous sommes profondément inquiets par les informations selon lesquelles la Russie aurait recruté des Syriens pour combattre en son nom en Ukraine. Cela attesterait du véritable mépris que la Russie a pour le peuple syrien. La Russie dispose de centaines de milliers de soldats, mais elle préférerait envoyer des Syriens mourir dans la guerre qu'a choisie le Président Poutine.

Troisièmement, nous restons concentrés sur la situation humanitaire. Comme l'a dit le Secrétaire général adjoint Griffiths, selon les dernières estimations, 14,6 millions de personnes en Syrie ont besoin d'une aide humanitaire, ce qui représente une hausse de 9 % depuis 2021. Cette crise humanitaire est la conséquence d'un conflit déclenché par le régime syrien et elle est dramatiquement aggravée par les interférences constantes de ce même régime dans l'action humanitaire menée par la communauté internationale. Parmi ces interférences, citons la corruption endémique des fonctionnaires du régime, les stratagèmes généralisés pour détourner

l'aide, le fait que le régime privilégie certaines communautés et sociétés d'approvisionnement de son réseau, ou encore la manipulation des taux de change.

Face aux besoins considérables, nos efforts collectifs doivent s'attacher à élargir l'accès à l'aide pour qu'elle parvienne à tous les Syriens. Cela vaut pour le nord-est de la Syrie, par exemple, où la disponibilité des produits essentiels, notamment les fournitures médicales, a nettement décliné depuis la fermeture du point de passage de Yaaroubiyé. L'ONU facilite un acheminement transparent et robuste de l'aide humanitaire dans le nord-ouest de la Syrie grâce à son mécanisme transfrontière, qui obéit à un cadre de gestion des risques parmi les plus détaillés au monde. Il est impératif que le Conseil de sécurité renouvelle et élargisse le mécanisme transfrontière que la résolution 2585 (2021) a autorisé en juillet 2021.

Nous continuons d'appuyer les efforts visant à faciliter l'aide acheminée à travers les lignes de front, y compris par la Turquie, mais l'assistance distribuée ainsi ne peut tout simplement pas rivaliser avec le volume d'aide fourni par le mécanisme transfrontière. En outre, traverser les lignes de front pour transporter l'aide reste une entreprise risquée, car le régime et ses soutiens continuent d'attaquer les civils et les infrastructures civiles dans le nord-ouest de la Syrie et dans d'autres régions du pays. Nous conseillons à ceux qui doutent encore de l'utilité du mécanisme transfrontière de se rendre à Bab el-Haoua pour constater par eux-mêmes l'impressionnant volume de travail salvateur rendu possible par l'aide transfrontière.

Enfin, je voudrais simplement répondre aux observations de mon collègue russe concernant les pertes civiles causées par les États-Unis. Les allégations de la Russie selon lesquelles les efforts de lutte antiterroriste des États-Unis auraient fait des victimes civiles sont d'une hypocrisie sans vergogne, étant donné ses antécédents bien documentés d'attaques délibérées sur les civils syriens, au plus complet mépris de la vie humaine. La Russie a également soutenu les attaques du régime contre des infrastructures critiques, notamment la station de pompage d'Arhani en janvier. Je crois que les critiques de la Russie ne sont qu'un moyen de détourner l'attention des crimes qu'elle-même commet, en Syrie et ailleurs.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Pederesen, M. Griffiths et M. Zaki pour leurs interventions.

La guerre en Syrie dure depuis maintenant 11 ans. Le 15 mars a marqué un bien triste anniversaire : celui du soulèvement pacifique des Syriens qui manifestaient pour demander la liberté, des réformes politiques et un gouvernement qui respecte les droits de l'homme. En réponse, le régime a répondu par la plus grande brutalité et réprimé ces manifestations dans le sang.

Hier, le mouvement des femmes syriennes a organisé, en marge de la soixante-sixième session de la Commission de la condition de la femme, une réunion sur la justice. Ces femmes ont recolté des témoignages de victimes de violences sexuelles en Syrie. Ceux-ci complètent les études conduites par les Nations Unies. Leur conclusion est claire : les violences sexuelles constituent une pratique systémique du régime.

Bachar Al-Assad s'est rendu coupable de crimes de guerre. Ignorer ces crimes, c'est remettre en question la possibilité d'une paix durable. C'est la raison pour laquelle la France s'oppose aux efforts de normalisation. La réintégration de la Syrie dans la Ligue arabe ne mettra pas fin aux ingérences extérieures ni à l'instabilité régionale. La France continuera son combat contre l'impunité. Les responsables de tous les crimes devront répondre de leurs actes.

La population syrienne continue à payer le prix fort de ce conflit. Depuis 2001, plus de 350 000 civils ont perdu la vie. Près de 14 millions de personnes ont été contraintes de fuir. Elles ne peuvent toujours pas rentrer chez elles sans craindre les violences, les arrestations arbitraires et la torture.

La situation humanitaire continue de se détériorer : 14,6 millions de personnes ont désormais besoin d'aide. Les Européens ont toujours répondu présent, en étant, de loin, les premiers pourvoyeurs d'aide en Syrie depuis 2011. L'insécurité alimentaire s'accroît et la perte des approvisionnements en provenance de l'Ukraine contribuera à aggraver cette situation.

Le droit international humanitaire n'est pas une option : c'est une obligation qui s'impose à tous. La protection des civils demeure une priorité absolue. Il demeure également essentiel de garantir un plein accès humanitaire. Le mécanisme transfrontière continue à sauver des vies. Il sera nécessaire aussi longtemps que l'aide ne parviendra pas à toutes les populations dans le besoin. Le Secrétaire général a été clair : préserver ce mécanisme est un impératif moral et opérationnel. Les progrès en matière d'accès à travers les lignes de front doivent se poursuivre. Mais soyons lucides : cela

ne saurait se substituer au mécanisme transfrontière. Seule une solution politique permettra d'instaurer une paix durable.

Le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 2254 (2015). Elle demeure la seule voie commune pour aboutir à une solution politique. Aucun acteur ne détient seul la clef de la fin du conflit.

Nous réitérons notre soutien aux efforts de l'Envoyé Spécial pour progresser dans la mise en œuvre de cette feuille de route. Le processus politique doit enfin connaître des avancées et chaque acteur doit prendre ses responsabilités, en premier lieu le régime syrien et son allié russe.

La Commission constitutionnelle a été créée en septembre 2019. Après plus de deux ans d'existence, des résultats concrets doivent en émaner. Sans solution politique, les positions françaises, comme européennes, sur la levée des sanctions, la normalisation et la reconstruction demeureront inchangées.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie de leurs exposés l'Envoyé spécial Geir Pedersen, le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths et le Secrétaire général adjoint de la Ligue des États arabes, S. E. M. Hossam Zaki.

L'organe restreint de la Commission constitutionnelle syrienne tient sa septième session de réunions à Genève, ce dont la Chine se félicite. Onze années de guerre ont montré qu'un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens est le seul moyen de mettre fin à la crise syrienne.

La Chine appelle toutes les parties en Syrie à faire bon usage de cette occasion, obtenue de haute lutte, pour échanger leurs points de vue de manière franche et constructive, renforcer la confiance mutuelle et parvenir à un consensus. Avant la session, les coprésidents ont convenu d'améliorer les méthodes de travail des réunions de l'organe restreint. La Chine espère que les réunions de la Commission constitutionnelle se dérouleront sans heurts, de manière indépendante et sans ingérence extérieure, afin d'aboutir à des résultats positifs.

Le processus politique syrien ne peut justifier l'imposition de mesures coercitives unilatérales. La Chine félicite le Gouvernement syrien de ses efforts de gouvernance active et de ses initiatives de reconstruction nationale dans de multiples domaines afin de remédier aux effets négatifs des sanctions unilatérales sur son économie et les moyens de subsistance de sa population.

Au cours de la période écoulée, le Gouvernement syrien a vigoureusement encouragé la réconciliation, assuré la production agricole, appuyé le développement des petites et moyennes entreprises, achevé un certain nombre de projets de logement et élargi l'enseignement professionnel pour les jeunes, avec des résultats positifs. Récemment, le Ministre syrien des affaires étrangères a abordé avec le Chef du Service de la lutte antimines de l'ONU la question de la destruction des mines terrestres restées enfouies depuis la guerre. Nous espérons que les deux parties renforceront leur coopération, amélioreront progressivement les conditions de sécurité en Syrie, créeront un environnement propice à la reconstruction nationale et favoriseront le rétablissement rapide de l'ordre normal dans le pays.

La Chine a suivi de près l'évolution de la situation humanitaire en Syrie. Comme l'a souligné le Secrétaire général adjoint Griffiths, les opérations d'aide humanitaire doivent se concentrer sur l'appui aux projets de relèvement rapide et de reconstruction, en veillant à la continuité du fonctionnement des installations d'eau, d'électricité, d'éducation et de soins médicaux, et en garantissant la fourniture de services de base, comme l'exige la résolution 2585 (2021).

La Chine estime que l'aide à la reconstruction et l'aide humanitaire ne doivent pas être assujetties à des conditions politiques préalables. Nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement syrien, les organismes des Nations Unies et les partenaires humanitaires pour augmenter progressivement l'ampleur et la fréquence des opérations d'acheminement de l'aide humanitaire à travers les lignes de front et nous appelons les parties concernées à approuver rapidement ces opérations et à appuyer les équipes de secours humanitaires en assurant leur sûreté et leur sécurité.

Je tiens également à souligner que les ressources pétrolières de la Syrie appartiennent au peuple syrien et que les forces qui se trouvent illégalement en Syrie doivent immédiatement cesser de voler le pétrole et de le faire sortir du pays illégalement.

La Chine félicite les Émirats arabes unis d'avoir invité le Secrétaire général adjoint Zaki à faire un exposé, reflétant le renforcement de la communication et de la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes. La Syrie est un membre fondateur de la Ligue des États arabes et un acteur important du monde arabe. La réintégration de la Syrie dans la grande famille de la Ligue des États arabes permettra de créer des synergies pour promouvoir la paix régionale et faciliter le

règlement rapide de la question syrienne. La Chine espère que de plus en plus de pays arabes renoueront le dialogue et la coopération avec la Syrie. La Chine continuera d'appuyer les pays arabes qui cherchent à trouver la force dans l'unité, dans le cadre de la Ligue des États arabes.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen, le Secrétaire général adjoint Griffiths et le Secrétaire général adjoint Zaki de leurs exposés.

La semaine dernière a marqué le onzième anniversaire du conflit syrien. Nous rendons hommage au peuple syrien, qui est courageusement et pacifiquement descendu dans la rue pour réclamer la liberté, des réformes politiques et un Gouvernement qui respecte et fait respecter les droits de l'homme. Le régime d'Al-Assad a répondu à ces demandes par une attaque brutale qui se poursuit aujourd'hui encore. L'anniversaire de cette année coïncide avec l'effroyable agression de la Russie contre l'Ukraine. Le comportement inhumain et destructeur de la Russie dans ces deux conflits est déplorable.

Comme nous l'avons dit à maintes reprises, il ne peut y avoir de solution militaire au conflit en Syrie. Nous continuons d'appuyer le processus politique dirigé par les Syriens et facilité par l'ONU, tel qu'énoncé dans la résolution 2254 (2015). Nous exhortons les membres du Conseil à continuer d'appeler à un cessez-le-feu à l'échelle nationale, à un accès sans entrave à l'aide, et à des conditions permettant le retour des réfugiés en toute sécurité. Nous félicitons Geir Pedersen de ses efforts constants en vue de faciliter un règlement durable du conflit. Il peut compter sur notre plein appui.

Après plus d'une décennie de conflit, la situation humanitaire en Syrie reste sombre, puisque 14,6 millions de Syriens ont besoin d'une aide humanitaire, soit plus de 80 % de la population. En outre, 6,8 millions de Syriens sont enregistrés comme réfugiés et 6,7 millions sont déplacés à l'intérieur de leur propre pays. Nous nourrissons l'espoir que les réfugiés syriens pourront un jour retourner chez eux. Mais nous sommes d'accord avec l'ONU pour dire que les conditions actuelles ne le permettent pas. Il est essentiel que le droit international soit respecté et que tout retour de réfugiés soit volontaire, sûr et digne.

Il est regrettable que tant que le conflit durera, l'aide humanitaire restera vitale pour des millions de Syriens vulnérables. C'est pourquoi le Royaume-Uni a

adopté une position claire en faveur du mandat transfrontière, en vertu de la résolution 2585 (2021). Le Conseil doit être prêt à agir et à appuyer le renouvellement de la résolution en juillet. Dans l'intervalle, nous appelons toutes les parties à s'acquitter de leurs obligations internationales et à garantir l'accès à l'aide humanitaire.

Le Royaume-Uni reste opposé à tout dialogue avec le régime d'Al-Assad en l'absence d'un changement de comportement. Accorder une légitimité au régime non réformé, impénitent et non fiable d'Al-Assad sans rien recevoir en retour compromettrait les efforts visant à mettre fin au conflit et prolongerait les souffrances en Syrie.

Enfin, en ce qui concerne les pourparlers au sein de la Commission constitutionnelle syrienne qui se déroulent à Genève cette semaine, nous encourageons toutes les parties, en particulier le régime syrien, à y participer de façon constructive. Des progrès urgents sont nécessaires, et nous exhortons les partisans du régime à redoubler d'efforts pour trouver une solution.

M^{me} Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais me joindre aux autres pour remercier de leurs exposés instructifs l'Envoyé spécial Pedersen, le Secrétaire général adjoint Griffiths et le Secrétaire général adjoint de la Ligue des États arabes, M. Hossam Zaki.

Cela fait maintenant 11 longues années que le conflit a commencé, et il est toujours profondément perturbant de voir la Syrie continuer de s'enfoncer. Il y a 11 ans, le peuple syrien est descendu dans la rue pour demander la fin du régime kleptocratique et répressif d'Al-Assad, et le régime a répondu en tuant les manifestants. Aujourd'hui, il n'y a pas de place pour les aspirations ou l'espoir en Syrie. Le régime d'Al-Assad a défiguré la Syrie. Il est inquiétant d'écouter les intervenants parler de la situation humanitaire.

Nous exprimons notre préoccupation face à la persistance des souffrances du peuple syrien et à l'aggravation de la situation humanitaire déjà catastrophique. Nous soulignons l'importance d'un accès sans entrave à l'aide humanitaire vitale par tous les moyens, y compris la réautorisation de l'acheminement de l'aide humanitaire transfrontière, à laquelle il n'y a pas de substitut, en sus de l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front et des projets de relèvement rapide conformément à la résolution 2585 (2021).

Nous continuons d'appeler à un cessez-le-feu à l'échelle nationale et au respect du droit international humanitaire. Nous soulignons que le Conseil doit agir pour améliorer l'accès transfrontière afin de soulager les souffrances du peuple syrien.

Toutes les parties au conflit doivent s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme, notamment en mettant fin aux attaques contre les civils et les infrastructures civiles, et en facilitant l'accès humanitaire sans entrave aux civils piégés ou déplacés par les combats.

Nous préconisons vivement de continuer à appuyer les réfugiés syriens et les pays d'accueil jusqu'à ce que les Syriens puissent retourner chez eux de manière librement consenti et en toute sécurité et dignité, conformément aux normes du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Tous les retours de réfugiés et autres Syriens déplacés doivent se faire dans le respect du principe du non-refoulement. Les autorités syriennes doivent assurer la protection de tous les rapatriés.

La résolution 2254 (2015) fournit la base d'une transition politique réelle et inclusive, avec la participation pleine et véritable des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes. Par conséquent, son application intégrale doit être une priorité absolue pour le Conseil, une priorité que le régime syrien a négligée par le passé et continue de négliger à l'heure où nous parlons.

La Commission constitutionnelle est la seule instance existante pour envisager et mettre en place une transition politique, mais jusqu'à présent, elle a surtout engendré de la déception. C'est principalement dû à un manque d'engagement et de volonté véritables de la part du régime syrien. La Commission constitutionnelle se réunit à Genève pour sa septième session, qui, nous l'espérons, aboutira à des résultats concrets, mais nous ne nous attendons pas à des progrès tangibles.

Nous réaffirmons qu'en l'absence d'une pression constante de la part du Conseil et en l'absence de tout calendrier ou de toute échéance, la Commission constitutionnelle risque de devenir un écran de fumée qui masque l'inaction et le maintien du statu quo actuel.

Pour terminer, nous appuyons les efforts inlassables déployés par l'Envoyé spécial Pedersen, qui se concerta avec les principales parties prenantes pour faire avancer le processus politique. Il mérite également le plein appui du Conseil pour faire pression sur le régime d'Al-Assad afin de faire progresser le processus politique.

M. Kimani (Kenya) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Ghana et le Kenya.

Nous remercions de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Martin Griffiths, et le Secrétaire général adjoint de la Ligue des États arabes, S. E. M. Hossam Zaki. Nous saluons également la participation des représentants de la Syrie, de l'Iran et de la Turquie à la présente séance.

Notre déclaration portera sur la situation politique et humanitaire et sur les conditions de sécurité en Syrie.

Onze ans après le début du conflit armé en Syrie, la situation reste sombre et profondément préoccupante. C'est l'occasion de se rappeler que ce conflit violent et inutile a fait des milliers de victimes, généré des millions de réfugiés et de déplacés, déclenché une crise humanitaire d'une ampleur historique et appauvri toute la population d'un pays qui connaissait autrefois la paix et le progrès.

Aujourd'hui, la Syrie s'efforce de reprendre pied dans les conditions les plus difficiles qui soient. Son peuple a besoin de notre soutien, en particulier dans sa quête d'une solution politique qui tienne compte de sa paix et de sa sécurité.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité se félicitent que l'Envoyé spécial ait convoqué la septième session de la Commission constitutionnelle, qui se tient cette semaine à Genève. Nous félicitons les parties d'avoir repris ces discussions essentielles et les encourageons à collaborer de manière constructive sur les révisions du projet de texte, ce qui, nous l'espérons, permettra de réaliser des progrès tangibles.

Nous espérons que les parties pourront s'engager à tenir des réunions plus régulières dans les semaines à venir afin de créer la dynamique nécessaire à la recherche d'une solution durable.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité sont favorables à d'autres initiatives novatrices permettant de faire avancer le processus politique. Il s'agit notamment de régler la situation des détenus, y compris de faciliter la libération des personnes vulnérables qui se trouvent en détention, en particulier les personnes âgées, les femmes et les enfants, ainsi que de tirer au clair le statut des personnes portées disparues, ce qui constituerait une importante mesure de confiance.

Nous prenons acte des consultations menées actuellement par l'Envoyé spécial sur une approche progressive. Il importe que cette approche soit mise en

œuvre conformément au droit international et au droit international humanitaire.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité encouragent les acteurs régionaux à jouer un rôle et à apporter leur soutien à cet égard et réaffirment la nécessité de garder à l'esprit que la résolution 2254 (2015) demeure la principale feuille de route pour apporter à la crise syrienne la solution politique souhaitée.

Nous devons souligner que toutes les initiatives politiques doivent être inclusives et faire entendre les voix du plus large éventail de la société syrienne, y compris les femmes, les jeunes, les groupes minoritaires et la société civile.

En ce qui concerne les conditions de sécurité, les trois membres africains du Conseil de sécurité condamnent la violence qui ne faiblit pas sur les lignes de front dans le nord-ouest de la Syrie. Malgré l'arrêt temporaire des attaques au cours des dernières semaines, nous sommes profondément préoccupés par les fréquents bombardements et frappes aériennes ainsi que par la présence de mines et d'engins non explosés.

Nous soulignons le caractère impératif d'une action collective décisive pour combattre les groupes figurant sur la liste du Conseil de sécurité, tels que Daech et Hay'at Tahrir el-Cham. C'est le principal moyen de rendre justice aux victimes qui souffrent depuis bien trop longtemps.

Comme nous l'avons déjà dit, il n'y a pas de règlement militaire de la crise syrienne. C'est pourquoi nous appelons de nouveau toutes les parties à adhérer au cessez-le-feu à l'échelle nationale.

Nous soulignons également l'impératif de protection des civils, des travailleurs humanitaires et des infrastructures civiles, conformément au droit international humanitaire et aux résolutions pertinentes de l'ONU.

Cela m'amène à la situation humanitaire. Les trois membres africains du Conseil de sécurité restent gravement préoccupés par les millions de personnes qui sont désespérément dans le besoin. Pour atteindre ces personnes, le mécanisme d'aide transfrontières, complété par les livraisons d'aide à travers les lignes de front, doit être maintenu en place. Nous espérons en particulier que les livraisons d'aide à travers les lignes de front seront plus fréquentes et plus prévisibles.

Nous demandons qu'une attention urgente et particulière soit accordée aux personnes vivant dans le camp de Roukban, dans le sud-ouest de la Syrie. Leur situation humanitaire s'aggrave, et l'aide qui leur est apportée ne doit pas être entravée. Pour alléger le fardeau humanitaire colossal qui pèse sur les camps, nous appelons les États à rapatrier leurs citoyens, en particulier les femmes et les enfants vivant dans les camps, notamment le camp de Hol, de manière sûre et digne, conformément aux normes du droit international humanitaire.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité sont préoccupés par l'augmentation des prix mondiaux des denrées alimentaires en raison du conflit en Ukraine, qui plonge davantage dans la vulnérabilité des pays déjà fragiles et en situation d'insécurité alimentaire, en particulier les pays en situation de conflit. Des mesures doivent impérativement être prises pour atténuer les répercussions humanitaires de la situation en Ukraine, notamment en veillant à ce que les opérations humanitaires de la communauté internationale restent suffisamment financées.

En outre, au vu de la situation économique désastreuse, marquée par une insécurité alimentaire généralisée, nous demandons instamment à tous les acteurs d'appuyer les mesures de relance économique, qui sont une composante essentielle de la paix à long terme dont la Syrie et la région ont besoin.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité appellent également à appuyer les activités de relèvement rapide et de subsistance entreprises dans le cadre de l'action humanitaire de l'ONU, ce qui est fondamental pour aider les Syriens à retrouver une vie normale.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil de sécurité soulignent que le consensus sur les volets politique et humanitaire est plus crucial que jamais. Toutes les parties concernées, y compris les puissances étrangères, doivent mettre de côté leurs multiples intérêts concurrents et démontrer que l'on peut encore compter sur le système multilatéral en tant que médiateur efficace de la paix et de la sécurité mondiales.

Une fois encore, nous réaffirmons notre respect pour la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la Syrie. Les trois membres africains du Conseil de sécurité sont solidaires du peuple syrien dans sa quête de paix, qui ne pourra aboutir que grâce à un processus politique dirigé et pris en main par les Syriens, avec l'appui de la communauté internationale.

M^{me} Buenrostro Massieu (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Martin Griffiths, et le Secrétaire général adjoint de la Ligue des États arabes, S. E. M. Hossam Zaki. Je salue également la participation des délégations syrienne, iranienne et turque à la présente séance.

Il ne fait aucun doute que c'est la population civile qui a payé le plus lourd tribut à ces 11 années de conflit : près de 14 millions de personnes ont été contraintes de quitter leurs foyers et plus de 350 000 personnes ont perdu la vie. Chaque jour qui passe, la communauté internationale est redevable au peuple syrien de ne pas avoir réussi à mettre fin à la souffrance de millions de personnes.

Ces 11 années ont laissé des cicatrices profondes dans le tissu social, et le rôle de la société civile est fondamental pour rétablir la cohésion du pays. C'est pourquoi nous saluons les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour maintenir des échanges réguliers avec le Comité consultatif des femmes syriennes, ainsi qu'avec d'autres organisations syriennes à vocation sociale.

Nous ne cesserons jamais de souligner qu'il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit en Syrie. La seule voie possible est un dialogue politique qui implique toutes les parties. C'est pourquoi nous nous félicitons de la septième session de l'organe restreint de la Commission constitutionnelle, qui se tient actuellement. Nous appelons de nouveau les parties à faire preuve de sérieux et d'engagement dans leur participation aux travaux facilités par l'Envoyé spécial Pedersen.

La Commission constitutionnelle est un des moyens de progresser dans la transition politique, la réconciliation sociale et, à terme, la construction d'une paix durable. C'est un des éléments de la résolution 2254 (2015), la feuille de route pour l'instauration d'une paix durable en Syrie.

Nous prenons note du dernier rapport en date du Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables (voir A/76/690). Nous appelons tous les États Membres à coopérer avec lui. Nous soulignons également le travail effectué par les juridictions nationales pour enquêter sur les atrocités commises et traduire en justice les responsables.

Sur le plan humanitaire, il est alarmant de constater que les besoins de la population n'ont jamais été aussi élevés depuis le début du conflit. La hausse du prix du panier alimentaire de base oblige les familles à prendre des décisions difficiles que personne ne devrait avoir à prendre. En outre, nous observons d'autres facteurs susceptibles d'avoir des répercussions néfastes sur la situation alimentaire, tels que l'augmentation du prix des carburants et les conséquences que le conflit en Ukraine pourrait avoir sur l'approvisionnement en céréales de base.

Dans de pareilles circonstances, le poste frontière de Bab el-Haoua demeure vital pour la survie de millions de personnes dans le nord-ouest du pays. Le Mexique est également conscient de l'importance des opérations menées à travers les lignes de front. C'est pourquoi mon pays convient avec le Secrétaire général que ces deux mécanismes sont nécessaires et se complètent. Dans ces conditions, le moins que nous puissions faire est de préserver le consensus trouvé l'année dernière avec la résolution 2585 (2021). Comme l'a dit le Secrétaire général Guterres, il s'agit d'un impératif moral et humanitaire.

Il ne fait aucun doute que d'autres éléments, tels que les projets de relèvement rapide, sont tout aussi essentiels pour atténuer les effets de plus d'une décennie de conflit et contribuer à renforcer la résilience du pays.

Pour terminer, je rappelle une nouvelle fois l'importance d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale. Les rues, les hôpitaux et les écoles de la Syrie ne sont pas des champs de bataille, et ces espaces doivent être respectés et protégés.

M. Gallagher (Irlande) (*parle en anglais*) : Je voudrais moi aussi remercier les trois intervenants d'aujourd'hui de leurs exposés instructifs.

Je m'en tiendrai à la situation politique, car l'Ambassadrice de la Norvège s'est déjà exprimée au nom de l'Irlande et de son pays en tant que corédacteurs des textes portant sur les questions humanitaires.

Ce mois-ci, 11 années se sont écoulées depuis le début du conflit en Syrie, 11 années et plus de 350 000 morts, 11 années et au moins 100 000 personnes portées disparues, 11 années et un pays dévasté. Les enfants syriens ont payé et continuent de payer le plus lourd tribut. Près de 13 000 enfants ont été tués ou blessés en Syrie depuis 2011, et une génération d'enfants syriens a grandi sans rien connaître d'autre que la guerre. Si la tendance actuelle se poursuit, la multitude

de conséquences désastreuses qui menacent la Syrie deviendra une réalité inévitable. Il est plus que jamais indispensable que les parties adhèrent à un cessez-le-feu permanent à l'échelle nationale, conformément à la résolution 2254 (2015).

L'Irlande appuie pleinement les efforts menés par l'Envoyé spécial Pedersen sur le volet politique. Nous nous félicitons de la tenue de la septième session de pourparlers de l'organe restreint de la Commission constitutionnelle cette semaine à Genève. Nous souhaitons à M. Pedersen bonne chance pour la réunion de clôture de demain. Cependant, à moins que de véritables efforts ne soient consentis pour aplanir les divergences, notamment de la part des autorités syriennes, aucun progrès ne sera possible.

Je remercie également M. Pedersen de ses informations actualisées sur les contacts qu'il entretient avec toutes les parties en vue de trouver une solution politique durable, conformément à la résolution 2254 (2015). Je renouvelle l'appel de l'Irlande à toutes les parties, en particulier les autorités syriennes, pour qu'elles cessent de lancer des attaques sans discrimination et directes contre la population et les infrastructures civiles. Par ailleurs, je demande une nouvelle fois que les personnes détenues arbitrairement soient libérées, que le sort de toutes les victimes de disparition forcée et l'endroit où elles se trouvent soient révélés et que des observateurs indépendants puissent accéder à tous les lieux de détention.

Ce mois-ci, nous avons célébré la Journée internationale des femmes. Je tiens à rendre un hommage particulier aux Syriennes, qui ont fait preuve d'une résilience et d'un leadership incroyables, y compris au sein de leurs communautés locales. Les Syriennes ont un rôle incontournable à jouer dans la construction de l'avenir de leur pays. Elles doivent pouvoir participer pleinement et véritablement à tous les aspects du processus politique. Leur participation est essentielle pour garantir une paix durable à long terme. Je remercie M. Pedersen de sa collaboration continue avec le Comité consultatif des femmes syriennes.

De graves violations des droits humains fondamentaux et du droit humanitaire, notamment des actes de torture et des violences sexuelles et fondées sur le genre, continuent d'être signalées dans toute la Syrie. La Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne et le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit

international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables contribuent à recueillir des éléments de preuve sur ces crimes, ce qui est essentiel pour que justice soit faite et que les responsables répondent de leurs actes.

Je tiens à souligner la détermination inébranlable de l'Irlande à lutter contre l'impunité et à faire rendre des comptes aux responsables des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis en Syrie. Le peuple syrien a droit à la vérité, à la justice et à l'application du principe de responsabilité. Cela est essentiel pour assurer la pérennité de toute solution politique, instaurer un climat de confiance et garantir que les violations ne se reproduisent plus jamais.

Pour terminer, la communauté internationale, en particulier le Conseil, a le devoir de veiller à ce que les victimes et les survivants en Syrie ne tombent jamais dans l'oubli et d'envoyer le message important suivant : la justice prévaudra et les crimes de guerre, où qu'ils soient commis dans le monde, ne resteront pas impunis.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés éclairants.

Je salue également la présence au Conseil de sécurité du Secrétaire général adjoint de la Ligue des États arabes et le remercie de nous avoir livré le point de vue de la Ligue sur la crise syrienne.

Je me félicite aussi de la participation des délégations de la République arabe syrienne, de la Turquie et de la République islamique d'Iran.

Le Brésil attend avec intérêt les résultats des discussions menées à l'occasion de la septième session de l'organe restreint de la Commission constitutionnelle, qui se tient cette semaine à Genève. Nous espérons vivement que les pourparlers se dérouleront dans un esprit de coopération et de recherche de progrès, conformément au mandat de rédaction de la Commission établi par la résolution 2254 (2015). À cet égard, le Brésil réaffirme sa conviction que seul un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, sous les auspices de l'ONU, dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie, permettra d'instaurer une paix durable et d'atténuer les souffrances de la population syrienne. Nous remercions M. Pedersen des efforts inlassables qu'il déploie pour mobiliser les principaux acteurs internationaux et de sa volonté sincère de favoriser la confiance entre les parties afin de nous sortir de l'impasse actuelle.

La détérioration continue de la situation sur le terrain nous rappelle avec force qu'il est grand temps que le dialogue politique donne des résultats concrets pour soulager les souffrances du peuple syrien. Alors que le conflit en Syrie entre dans sa douzième année, la protection des civils reste une préoccupation majeure. L'insécurité alimentaire a atteint le niveau le plus élevé jamais enregistré et l'approvisionnement en électricité est gravement compromis, ce qui touche les services de base. Le Brésil se fait l'écho des appels à un cessez-le-feu immédiat dans tout le pays et à des initiatives de relèvement rapide permettant de reconstruire les infrastructures civiles indispensables à la fourniture des services de base, tels que la santé, l'éducation, l'électricité, l'eau et l'assainissement.

Nous sommes favorables à une évaluation des effets des sanctions sur la vie quotidienne de la population civile, en particulier sur les groupes vulnérables. Les dérogations pour raison humanitaire doivent être strictement respectées afin de garantir que les sanctions ne compromettent pas l'accès aux denrées alimentaires, aux abris ou aux fournitures médicales essentielles pour les personnes qui en ont le plus besoin.

La lutte contre les activités terroristes en Syrie doit rester une priorité, et nous ne devons pas oublier que la pauvreté et l'instabilité politique représentent un terreau fertile pour les groupes extrémistes.

L'aide vitale internationale destinée à la population syrienne, en particulier aux personnes qui vivent dans des camps et des établissements informels, reste primordiale, tant dans le cadre des modalités transfrontières que dans celui des livraisons à travers les lignes de front. Le Brésil rappelle qu'il faut surveiller de près les opérations humanitaires transfrontières et que toutes les parties doivent collaborer en vue d'étendre les opérations à travers les lignes de front, afin qu'elles puissent être menées de manière sûre, régulière et prévisible.

Pour terminer, je réaffirme que le Brésil partage pleinement l'opinion de l'Envoyé spécial, à savoir qu'une solution militaire est une illusion, comme l'illustrent les lignes de front gelées et l'impasse persistante sur le terrain. Toutes les parties doivent accepter cette réalité et s'atteler à mettre un terme à ce terrible conflit.

M. Ragutthahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour remercier de leurs exposés l'Envoyé spécial Pedersen, le Secrétaire général adjoint Griffiths et le Secrétaire général adjoint de la Ligue des États arabes, Hossam Zaki.

Il y a quelques jours, nous avons commémoré un nouvel anniversaire tragique du conflit syrien. Depuis le début du conflit, l'Inde est restée fidèle à sa position, à savoir qu'imposer des solutions externes ne permettra pas de régler ce conflit. C'est aux Syriens eux-mêmes de déterminer et de décider ce qui convient le mieux pour la Syrie et pour leur propre avenir.

L'Envoyé spécial s'emploie à réunir toutes les parties et à faciliter le processus politique conformément à la résolution 2254 (2015). Nous appuyons sa diplomatie volontariste, en particulier les efforts qu'il a déployés récemment pour relancer le processus mené sous les auspices de l'ONU. À cet égard, nous saluons l'organisation de la septième session de l'organe restreint de la Commission constitutionnelle à Genève en début de semaine. Nous espérons que les trois parties parviendront à un accord préliminaire sur les quatre principes, à savoir les fondements de la gouvernance, la nature de l'État, les symboles de l'État et la réglementation et les fonctions des autorités publiques. De même, l'Inde a toujours appelé à soutenir les efforts régionaux visant à trouver une solution à long terme au conflit. La normalisation progressive des relations entre la Syrie et ses voisins arabes au cours des derniers mois est une évolution encourageante.

Sur le plan de la sécurité, nous restons préoccupés par la situation générale en Syrie. Si les lignes de front n'ont pas bougé, la violence persiste à plusieurs endroits, en particulier dans le nord-ouest et le nord-est de la Syrie. Des rapports font état de tirs d'obus, d'escarmouches et d'incidents de sécurité de part et d'autre des lignes de front, y compris une augmentation des incidents de violations du cessez-le-feu. Il est urgent de fournir de véritables efforts en vue d'un cessez-le-feu global en Syrie. Nous pensons que le retrait des forces étrangères est essentiel pour parvenir à cet objectif.

Par ailleurs, l'Inde a maintes fois appelé l'attention sur la menace imminente que représente la résurgence des groupes terroristes en Syrie. Les groupes terroristes désignés par l'ONU, tels que Daech et Hay'at Tahrir el-Cham, gagnent en puissance non seulement en Syrie mais aussi en Iraq. Nous réaffirmons que la lutte contre le terrorisme dans le monde ne peut ni ne doit être compromise au nom d'intérêts politiques étroits.

Alors que le conflit en Syrie entre dans sa douzième année, les besoins fondamentaux du peuple syrien ne sont toujours pas satisfaits. Alors que la communauté internationale dirige son attention vers la crise humanitaire provoquée par le conflit en Ukraine, il importe de ne pas perdre de vue la Syrie et la souffrance du peuple syrien.

Il existe une marge considérable pour étendre les opérations à travers les lignes de front dans le nord-ouest. Nous continuons d'encourager le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et les autres organismes des Nations Unies à déployer des efforts pour améliorer ces opérations. Nous continuons également de penser qu'il est essentiel de réaliser des progrès dans l'application de la résolution 2585 (2021), concernant le relèvement rapide et les infrastructures, non seulement pour des raisons humanitaires mais aussi aux fins de l'instauration de la confiance. L'appui de la communauté internationale face aux défis économiques et humanitaires reste indispensable à la réussite du processus politique.

Pour terminer, l'Inde continue d'apporter une aide au développement et un appui au renforcement des ressources humaines en Syrie. Nous saluons l'adhésion de la Syrie le mois dernier à l'Alliance internationale pour l'énergie solaire. L'Inde continuera d'être aux côtés du peuple syrien dans les efforts qu'il déploie pour parvenir à la paix, à la stabilité et à la reprise économique.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des Émirats arabes unis.

Je remercie M. Pedersen et M. Griffiths de leurs exposés importants. Je salue la participation de M. Zaki, Secrétaire général adjoint de la Ligue des États arabes, et le remercie de son exposé, qui a mis en lumière les répercussions de la crise syrienne sur les pays arabes voisins. Nous tenons à rappeler que c'est en 2012 (S/PV.6710) que la Ligue des États arabes a présenté son dernier exposé sur la Syrie au Conseil. Il importe de renforcer la coopération entre le Conseil et la Ligue pour trouver des solutions arabes aux crises arabes, notamment en Syrie, car la stabilité de ce pays est un pilier essentiel de la sécurité dans le monde arabe.

En ce qui concerne la situation politique, les Émirats arabes unis estiment qu'il faut de toute urgence trouver des solutions pratiques et efficaces pour mettre fin à la crise syrienne, surtout si l'on considère que la guerre en Syrie entre dans sa douzième année et qu'elle a engendré plus de 6,5 millions de réfugiés dans le monde. Pour ce faire, il nous faut adopter une approche pratique et logique. Nous aspirons à trouver des solutions diplomatiques aux crises et, à ce titre, appelons les États arabes à jouer un rôle actif dans la recherche des voies et moyens de régler la crise syrienne, au lieu de simplement la gérer. La visite récente du Président syrien aux Émirats arabes unis s'inscrit dans cette démarche.

Nous continuons d'appuyer les efforts de l'ONU en vue d'une solution politique dans le droit fil de la résolution 2254 (2015), notamment les efforts déployés par M. Pedersen pour faire converger les vues régionales et internationales sur la manière de gérer les effets de la crise syrienne. Nous nous félicitons également de la tenue de la septième session de la Commission constitutionnelle et des évolutions positives observées ces derniers jours concernant l'accord sur l'examen des principes constitutionnels.

Pour réaliser des progrès, toutes les parties doivent continuer de dialoguer de bonne foi et prendre des mesures concrètes en ce sens. Tout en appelant au renforcement du rôle des États arabes dans le cadre des efforts visant à mettre fin à la crise syrienne, nous réaffirmons notre rejet de toute ingérence étrangère en Syrie, dont la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale doivent être respectées.

S'agissant de la situation humanitaire, nous soulignons une fois de plus qu'il est inacceptable que le peuple syrien, notamment les personnes déplacées, reste confronté à des conditions effroyables dans lesquelles il lui manque les éléments les plus élémentaires, tels que l'électricité, la nourriture et l'eau potable. Les enfants syriens sont particulièrement touchés par ces conditions, car la plupart d'entre eux n'ont connu que les atrocités de la guerre et ses conséquences. La détérioration de la situation économique n'épargne aucun citoyen syrien. Le Programme alimentaire mondial rapporte que les prix des denrées alimentaires en Syrie ont atteint des niveaux record au cours des derniers mois, ce qui exacerbe davantage la situation humanitaire.

Face à la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) en Syrie, la fourniture de matériel médical au peuple syrien reste une priorité. Environ 6% de la population est complètement vacciné, ce qui requiert une plus grande attention de la part de la communauté internationale. À cet égard, les Émirats arabes unis ont achevé la construction de deux hôpitaux de campagne à Damas et à Alep pour traiter les personnes ayant contracté la COVID-19. Nous avons également apporté notre appui à un programme de vaccination pour les réfugiés syriens en Jordanie, qui visait à vacciner 12 000 réfugiés dans le camp jordano-émirien de Mrajeeb Al-Fhood, ainsi que dans les camps de Zaatari, Azraq et Al-Hadiqa.

Nous soulignons également l'importance d'apporter un appui aux pays arabes touchés par la crise syrienne, à savoir le Royaume hachémite de Jordanie, la République

d'Iraq, la République libanaise et la République arabe d'Égypte, notamment en les aidant à fournir des services de base aux réfugiés.

Mon pays souligne l'importance de poursuivre l'acheminement de l'aide humanitaire à travers la frontière syrienne, conformément à la résolution 2585 (2021). Toutes les parties concernées sur le terrain doivent coopérer pour faire en sorte que l'aide humanitaire traversant les lignes de conflit parvienne à toutes les personnes qui en ont besoin.

Pour terminer, une solution politique à la crise syrienne reste possible, surtout si nous conjugons nos efforts pour surmonter les obstacles actuels. Nous devons passer de la simple gestion de la crise à son règlement, afin de répondre aux aspirations et aux besoins fondamentaux du peuple syrien frère.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Sabbagh (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Ce mois-ci, plusieurs pays hostiles à la Syrie se sont empressés de publier des déclarations commémorant ce qu'ils ont appelé à tort le onzième anniversaire de la révolution syrienne. En réalité, il s'agit du onzième anniversaire de l'agression des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France et de leurs alliés contre la Syrie, par le biais de leurs supplétifs terroristes, d'organisations sécessionnistes et de sanctions économiques, conjugués à une immense campagne de propagande qui diffuse des mensonges, de la désinformation et des affabulations.

La Syrie, contre laquelle ils ont mené cette guerre, est l'incarnation de l'histoire et de la civilisation, de la coexistence et de la tolérance, de la résistance et de l'héroïsme, ainsi que du progrès et du développement. Elle a été prise pour cible par les forces du mal, de la haine, de l'obscurantisme destructeur, et par les forces de l'ignorance, du sous-développement, de la trahison et de l'abus de confiance, dans le but de faire obstacle à la renaissance syrienne, de détruire ses acquis en matière de développement, de verser le sang de son peuple qui a défendu la dignité, la souveraineté et l'unité de la Syrie, et de saper son rôle aux échelons régional et international.

Oui, le peuple syrien a déclenché une révolution, non pas il y a 11 ans, mais il y a 100 ans, lorsqu'il s'est rebellé contre l'occupant ottoman, puis contre le colon français, jusqu'à ce qu'il obtienne sa pleine indépendance

grâce à sa bravoure et à son héroïsme. Il a ensuite lancé une révolution contre l'injustice et les idées obscurantistes, inaugurant une phase de transformation globale qui a conduit à des décennies de stabilité et jeté les bases du développement et de la modernisation de la Syrie.

Ces pays expriment souvent leur « préoccupation » dans leurs déclarations. Ce qui devrait vraiment nous préoccuper, ce sont les pratiques employées par les forces d'occupation des États-Unis, leur appui aux milices sécessionnistes du nord-est de la Syrie, et leur collaboration avec ceux qui veulent violer la souveraineté de la Syrie et piller ses ressources nationales. Nous devrions nous préoccuper des pratiques employées par les forces d'occupation turques, de leur appui aux groupes terroristes dans le nord-ouest de la Syrie et de leur ingérence audacieuse dans les affaires intérieures de la Syrie. La grave préoccupation que nous devrions tous exprimer concerne les pratiques hostiles employées de manière continue et répétée par Israël contre la souveraineté de la Syrie, les victimes et les dommages qu'elles laissent dans leur sillage, et la menace directe qu'elles représentent pour la sécurité et la stabilité de la région.

Leurs déclarations expriment-elles une quelconque préoccupation à l'égard de ces pratiques qui violent la Charte des Nations Unies et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité ? Bien sûr que non.

« Mettre fin à la violence » est une autre expression utilisée régulièrement dans les déclarations de ces pays. Non seulement ils incitent chaque jour à la violence par la pression, l'intimidation et la manipulation des valeurs sociétales, mais ils alimentent également cette violence par leurs pratiques hostiles en recyclant des agents terroristes et des voyous étrangers qu'ils font venir du monde entier. Aujourd'hui, ces pays refusent de les rapatrier, eux et leurs familles, dans leur pays d'origine pour les traduire en justice.

Au cours des 11 dernières années, ils ont versé des larmes sur la souffrance du peuple syrien, mais ils nient que cette souffrance est le résultat de l'échec de leurs politiques, le fruit de leurs actions agressives, de leurs déclarations incendiaires et de leur hypocrisie. La souffrance humanitaire du peuple syrien a commencé lorsque ces pays ont porté atteinte à la sécurité et à la stabilité dont jouissaient les citoyens syriens ; lorsqu'ils ont fait appel à des agents criminels et terroristes pour semer le chaos et répandre la peur et la terreur dans le but de détruire nos infrastructures et nos acquis en matière de développement ; et lorsqu'ils ont imposé des mesures coercitives unilatérales tout en menaçant à plusieurs reprises d'en imposer davantage.

Ces pratiques agressives sont à l'origine des vagues de personnes déplacées et de réfugiés. Elles font obstacle aux efforts déployés par le Gouvernement syrien pour créer les conditions nécessaires au retour sûr, digne et volontaire de ces personnes déplacées et réfugiés dans leurs foyers, ce qui mettrait fin à leurs souffrances et aux tractations et chantages du régime turc. Aujourd'hui, ces pays font obstacle à tous les efforts locaux, régionaux ou internationaux visant à reconstruire ce que leur sale guerre a détruit et entravent tous les projets de relèvement rapide qui permettraient aux Syriens d'être plus résilients et de rester dans leur pays plutôt que d'émigrer ou de chercher refuge ailleurs, et qui encourageraient ceux qui sont partis à revenir.

Ces pays appellent à une solution politique en Syrie, mais c'est de l'hypocrisie et de la surenchère politique. Ils font pression pour obtenir une solution conforme à leur propre perspective, une solution qui ne respecte pas la volonté du peuple syrien et ses choix nationaux et qui perpétuerait la crise syrienne et ferait obstacle à l'instauration d'une véritable solution. Ces pays s'ingèrent dans ce qui relève de la compétence exclusive du peuple syrien. Ils imposent des cadres militaires et politiques qui sont incompatibles avec les valeurs historiques, sociétales et culturelles du peuple syrien, ainsi qu'avec les défis auxquels il est confronté. Et lorsqu'ils parlent de responsabilité et d'impunité, ils ne se réfèrent en aucun cas à la responsabilité pour leurs propres crimes, leur propre agression, leurs propres violations et leur propre appui au terrorisme. Pour ces pays, la justice est un concept sélectif qu'ils appliquent par le biais de mécanismes politisés et inadéquats imposés au moyen de pressions pour servir leurs propres intérêts et priorités, ou en manipulant les fondements du droit international et en recourant à des interprétations déformées et autres concepts immoraux. Nous disons à ces pays que faire couler le sang du peuple syrien, anéantir tout ce qu'il a pu réaliser et voler ses ressources sont des crimes dont ils doivent être tenus responsables. Ces crimes ne resteront pas impunis.

Ma délégation a donné un aperçu global de ce qu'a subi la Syrie au cours des 11 dernières années. Dans le même temps, nous sommes déterminés à ne ménager aucun effort pour améliorer la situation humanitaire et fournir des services de santé et d'éducation de base afin d'améliorer les conditions de vie des Syriens. Nous sommes également déterminés à collaborer avec l'ONU et nos partenaires internationaux, notamment en renforçant l'acheminement de l'aide humanitaire depuis l'intérieur des territoires syriens, en mettant en œuvre

des projets de relèvement rapide et en créant des conditions propices au retour digne et librement consenti des personnes déplacées.

La République arabe syrienne est déterminée à parvenir à un règlement politique basé sur un dialogue national intersyrien et un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, sans ingérence étrangère quelle qu'elle soit, qui répondra aux aspirations du peuple syrien et s'effectuera dans le plein respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie.

Le Gouvernement syrien déploie des efforts louables pour parvenir à la réconciliation et à la paix, notamment sur la base d'initiatives de réconciliation locales dans un certain nombre de villes et de régions syriennes. Les décrets d'amnistie publiés par le Président de la République ont permis à des milliers de Syriens, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, de reprendre une vie normale.

Ma délégation se félicite de la convocation de la septième session de la Commission constitutionnelle. Nous saluons la collaboration positive et constructive de la délégation syrienne et sa volonté de répondre aux aspirations du peuple syrien. Nous rejetons toute ingérence étrangère dans les travaux de la Commission et toute tentative d'obstruer ses travaux. Nous rejetons également l'imposition de résultats prédéterminés ou de délais artificiels.

Pour terminer, la paix, la sécurité et la stabilité ne seront rétablies en République arabe syrienne que si les pays occidentaux dont j'ai parlé renoncent à leurs politiques hostiles à l'encontre de mon pays, cessent de parrainer le terrorisme, rapatrient les combattants terroristes étrangers et leurs familles qui sont leurs ressortissants, mettent fin à leur occupation et à leur présence étrangère illégale sur les territoires syriens, lèvent le blocus économique immoral qu'il nous impose et qui nous asphyxie, et appuient les efforts du Gouvernement syrien pour parvenir au développement et reconstruire le pays.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Keçeli (Turquie) (*parle en anglais*) : Nous remercions à notre tour l'Envoyé spécial, M. Pedersen, et le Secrétaire général adjoint, M. Griffiths, pour leurs exposés. Nous remercions également Hossam Zaki, Secrétaire général adjoint de la Ligue des États arabes, de ses observations.

La semaine dernière a marqué le onzième anniversaire du début de la guerre syrienne – 11 années de guerre qui ont causé des dégâts irréparables dans tout le pays, une terrible guerre que le régime d'Al-Assad a lancée contre son propre peuple qui voulait vivre dans une société démocratique et libre ; 11 années d'une guerre qui a causé des dommages irréparables dans tout le pays ; une catastrophe créée par l'homme qui n'a épargné aucune famille syrienne et qui a fait payer un tribut humain extrêmement lourd et continue de causer une immense souffrance, puisque les civils restent les victimes quotidiennes d'une violence sauvage et d'attaques aveugles commises par le régime et ses partisans.

Le seul moyen que le sang arrête de couler en Syrie est de parvenir à un règlement politique inclusif sur la base de la résolution 2254 (2015). La Commission constitutionnelle est le seul mécanisme permettant d'avancer sur le plan politique, mais elle est soumise aux manœuvres dilatoires et à l'obstruction du régime alors que l'opposition syrienne manifeste son ferme engagement depuis le début du processus. La septième session de réunions de la Commission constitutionnelle se tient cette semaine et doit absolument cette fois-ci aboutir à des résultats tangibles. Ces réunions doivent également être plus fréquentes et davantage axées sur l'obtention de résultats. Nous continuerons d'appuyer les efforts de l'Envoyé spécial, M. Pedersen, en vue d'un règlement politique.

Il est crucial que les nouvelles initiatives soient conformes à la lettre et à l'esprit de la résolution 2254 (2015) et contribuent à son application. Nous soulignons également qu'il n'y a pas de place pour les formations illégitimes et les éléments terroristes dans le processus politique. Il est tout à fait clair que le peuple syrien s'y opposerait. Des violations du cessez-le-feu à Idlib et l'interruption de l'acheminement de l'aide humanitaire internationale dans cette région déclencheraient une nouvelle crise humanitaire et entraveraient tout effort visant à régler durablement cette crise. Nous devons réaffirmer que la recherche d'une solution militaire est futile et aura de graves conséquences, surtout pour le régime.

La Turquie continuera de lutter contre le terrorisme et le séparatisme en Syrie avec la plus grande détermination. Daech, qui persiste à commettre des actes répréhensibles et à employer des stratégies malavisées, continue de représenter une plus grave menace pour les pays voisins que pour qui que ce soit d'autre. Nous avons souligné à maintes reprises que l'on se

fourvoyait en sous-traitant la lutte contre Daech à une autre organisation terroriste, à savoir les prétendues Forces démocratiques syriennes (FDS), qui sont dominées par le Parti des travailleurs du Kurdistan/Unités de protection du peuple (PKK/YPG). Nous invitons les pays qui soutiennent les FDS, dirigées par le PKK/YPG, à se rendre compte des actes de nettoyage ethnique et des crimes de guerre commis par cette organisation terroriste dans le nord de la Syrie. Le fait d'ignorer ces problèmes est incompatible avec les valeurs humanitaires. C'est également en contradiction et en désaccord total avec la lutte contre le terrorisme. Cette approche ne contribuera nullement à instaurer la stabilité à l'est de l'Euphrate.

Nous saisissons cette occasion pour rappeler une fois de plus que notre demande adressée à l'ONU afin qu'elle mène une enquête sur l'attaque commise contre l'hôpital Chifa par l'organisation terroriste PKK/YPG reste sans réponse à ce jour.

Nous ne pouvons permettre que la situation humanitaire en Syrie soit reléguée au second plan par d'autres crises humanitaires nouvelles ou persistantes. La communauté internationale a l'obligation de pallier la baisse récente du financement de l'aide humanitaire dans le contexte de la crise syrienne. Il le faut pour améliorer la situation de millions de personnes déplacées qui vivent dans des conditions difficiles, en particulier à Idlib, et pour éviter une nouvelle catastrophe humanitaire.

Il ne faut pas non plus oublier la charge que supportent les pays voisins. La Turquie fait plus que sa part depuis des années, fournissant une protection temporaire à près de 4 millions de Syriens et servant de point de transit unique pour l'aide humanitaire transfrontières acheminée par l'ONU en Syrie. Nous continuerons également de faciliter l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front. Toutefois, au vu de la situation humanitaire extrêmement précaire et qui s'aggrave de jour en jour, rien ne peut remplacer l'aide transfrontières en termes de taille et de volume.

Nous avons surtout besoin que la communauté internationale agisse de manière rapide et dans le respect des principes afin d'atténuer la crise humanitaire en Syrie et de trouver des solutions durables.

Comme à notre habitude, nous ne répondrons pas aux mensonges que nous venons d'entendre de la bouche du représentant du régime syrien.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Takht Ravanchi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : La situation humanitaire en Syrie reste alarmante. L'ONU estime que 14,6 millions de Syriens ont besoin d'une aide humanitaire. Cela représente une augmentation de 9 % par rapport à l'année 2021. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a exacerbé la situation humanitaire déjà fragile dans le pays.

Compte tenu de cette situation humanitaire catastrophique et sachant qu'une grande partie des infrastructures syriennes ont été détruites, l'imposition de mesures coercitives unilatérales contre le peuple syrien a des conséquences désastreuses dans tous les aspects de sa vie et va à l'encontre de certaines dispositions de la résolution 2585 (2021) concernant les projets de relèvement rapide, qui sont absolument indispensables pour renforcer la résilience des Syriens et permettre aux personnes déplacées de rentrer chez elles. Ces mesures ont également eu des répercussions sur les efforts déployés par les organisations nationales et internationales en Syrie. Ces mesures illégales et perturbatrices doivent cesser immédiatement.

C'est le comble de l'hypocrisie que de prétendre se soucier de la situation humanitaire difficile en Syrie tout en appuyant des sanctions unilatérales contre le peuple syrien. Le Conseil de sécurité doit œuvrer avec diligence pour que la résolution 2585 (2021) soit dûment mise en œuvre, de manière efficace et équilibrée, notamment pour ce qui concerne les projets de relèvement rapide et la levée des sanctions unilatérales. Nous condamnons une nouvelle fois le pillage des ressources naturelles du peuple syrien, notamment le pétrole et les produits agricoles, dans les zones occupées par les forces étrangères. Cet acte criminel constitue une violation flagrante de la souveraineté territoriale de la Syrie, des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de la Charte des Nations Unies. La crise syrienne ne pourra pas être réglée tant qu'il ne sera pas mis fin à l'occupation et que les menaces terroristes n'auront pas été éliminées.

La souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie ne sauraient être compromises au nom de la lutte contre le terrorisme. Toutes les forces étrangères occupantes et non invitées, notamment celles des États-Unis, doivent donc quitter le pays immédiatement et sans la moindre condition.

Nous condamnons avec force les violations répétées de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie par le régime israélien. Les attaques contre les civils et les infrastructures civiles perpétrées par Israël en Syrie le 7 mars s'inscrivent en violation manifeste du droit international humanitaire. Nous appelons le Conseil de sécurité à faire en sorte que ce régime réponde de ces actes d'agression et autres activités malveillantes, ainsi que de ses menaces ouvertes de recourir à la force contre d'autres pays de la région, mettant ainsi en péril la paix et la sécurité régionales. Nous appuyons la poursuite des négociations intersyriennes à Genève, qui se déroulent désormais sous les auspices de la Commission constitutionnelle syrienne.

Dans ce contexte, nous saluons les efforts que M. Pedersen continue de déployer pour mener ces négociations à bon terme. Il n'y a pas d'autre option que la recherche d'un règlement dirigé et contrôlé par les Syriens, avec l'aide de l'ONU, un règlement qui soit exempt de toute influence ou pression extérieure et qui ne soit pas assujéti à des échéances artificielles. Nous maintenons nos contacts avec le Gouvernement syrien, l'Envoyé spécial du Secrétaire général et nos partenaires au sein du processus d'Astana afin de mettre un terme à cette crise et d'alléger les souffrances du peuple syrien dans les plus brefs délais.

La Présidente (*parle en arabe*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. Je vais maintenant lever la séance afin que le Conseil puisse poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations à huis clos.

La séance est levée à midi.